

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 20 octobre 2015 à 9 h  
Centre récréatif Rivière-des-Prairies situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville  
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville  
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement  
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement

**ABSENCES :**

Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville  
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement  
M<sup>e</sup> Alain R. Roy, avocat, secrétaire d'arrondissement

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU  
20 OCTOBRE 2015.**

Le président déclare la séance ouverte à 9 h 13.

---

**CA15 30 10 0309**

**ADOPTION - ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 20 octobre 2015 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Aucune question n'a été posée.

---

**CA15 30 10 0310**

**OCTROI - CONTRAT - LV CONSTRUCTION - AMÉNAGEMENT DU PASSAGE PIÉTONNIER DU PARC YVETTE-BRIND'AMOUR - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO RP-15-PARC-50 - AUTORISATION - DÉPENSE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la mairesse Chantal Rouleau

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat à la firme LV Construction, au montant de 123 670 \$ taxes incluses, pour l'aménagement du passage piétonnier du parc Yvette-Brind'Amour. Il est aussi résolu d'autoriser la modification du dossier décisionnel afin d'y retrancher une soumission non conforme quant à son admissibilité;

D'autoriser une dépense de 140 693 \$ taxes et incidences incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-15-PARC-50 (11 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est imputée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.01 1152726022

---

**CA15 30 10 0311**

**AUTORISATION - SIGNATURE - ENTENTE - MODIFICATION - ENTENTE - RÉOLUTION CA11 3012 0496 , MODIFIÉE PAR LA RÉOLUTION NUMÉRO CA13 3002 0013 ET MODIFIÉE PAR LA RÉOLUTION CA14 3012 0425 - LES CONSTRUCTIONS FÉDÉRALES INC. - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES - PHASE 7 - PROJET RÉSIDENTIEL FAUBOURG PONTÉ-AUX-PRAIRES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'autoriser la signature d'une entente visant à modifier l'entente signée et autorisée par la résolution portant le numéro CA11 3012 0496, modifiée par la résolution portant le numéro CA13 3002 0013, et modifiée par la résolution CA14 3012 0425 avec Les Constructions Fédérales inc., pour des travaux d'infrastructures dans le cadre de la Phase 7 du projet résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies, à Rivière-des-Prairies;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement madame Chantal Rouleau et le secrétaire d'arrondissement, Me Alain R. Roy, avocat, à signer pour et au nom de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, ladite entente d'infrastructures.

ADOPTÉ

20.02 1152726028

---

**CA15 30 10 0312**

**AUTORISATION - SIGNATURE - ENTENTE - MODIFICATION - ENTENTE SIGNÉE ET AUTORISÉE PAR LA RÉOLUTION PORTANT LE NUMÉRO CA12 3012 0428, ET MODIFIÉE PAR LA RÉOLUTION NUMÉRO CA13 3012 0434 - LES CONSTRUCTIONS FÉDÉRALES INC. - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES - PHASE 11 - PROJET RÉSIDENTIEL FAUBOURG POINTE-AUX-PRAIRIES**

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'autoriser la signature d'une entente visant à modifier l'entente signée et autorisée par la résolution portant le numéro CA12 3012 0428, et modifiée par la résolution portant le numéro CA13 3012 0434, avec Les Constructions Fédérales inc., pour des travaux d'infrastructures dans le cadre de la Phase 11 du projet résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement, madame Chantal Rouleau et le secrétaire d'arrondissement, Me Alain R. Roy, avocat, à signer pour et au nom de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, ladite entente d'infrastructures.

ADOPTÉ

20.03 1152726029

---

**CA15 30 10 0313**

**LEVÉE - SÉANCE**

À 9 H 17

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

---

M<sup>e</sup> Alain R. Roy, LL.M., OMA  
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

Chantal Rouleau  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 novembre 2015.

---

Chantal Rouleau  
Mairesse d'arrondissement

---

M<sup>e</sup> Alain R. Roy, LL.M., O.M.A.  
Secrétaire d'arrondissement